



LES

Rencontres

DE L'ONEMA

Un centre national pour favoriser la restauration des rivières

Journée organisée par l'Onema en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, les agences de l'eau et l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin.

À l'image de plusieurs pays européens, la France se dotera d'ici quelques mois d'un Centre national pour la restauration des rivières. Afin de réfléchir collectivement aux activités prioritaires de ce centre, l'Onema a organisé une journée d'échanges avec les acteurs concernés du secteur public, le 1^{er} décembre 2015 à Paris, en collaboration avec le ministère en charge de l'écologie, les agences de l'eau et l'Association française des établissements publics territoriaux de bassin.

Coupe de méandres, modification de lits, construction de digues, seuils et barrages ou encore bétonnage des berges, tous ces aménagements réalisés au cours du temps pour faciliter le développement économique perturbent les milieux aquatiques et altèrent leur qualité. Dans les bassins hydrographiques français, mais aussi étrangers, les pressions sur l'hydromorphologie touchent 50 %, voire 70 % du nombre total de masses d'eau. Restaurer les rivières est une priorité, notamment pour répondre aux attentes de la Directive européenne cadre sur l'eau (DCE). Avec les pollutions diffuses, les pressions hydromorphologiques sont « *l'un des principaux facteurs de non atteinte du bon état écologique des cours d'eau, comme l'ont montré les travaux européens et également ceux réalisés dans les bassins français pour finaliser les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux ces derniers mois* », a souligné Laurent Roy, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC).

Cette problématique majeure pour nos rivières peine encore à émerger, car elle reste perçue comme complexe et onéreuse, et est possiblement conflictuelle. Pourtant, ce ne sont pas les bonnes pratiques qui manquent. Après une période d'acquisition de la connaissance et de lancement d'opérations pilotes d'envergure lors de la décennie

précédente, de nombreux projets de restauration de milieux ont depuis 2010 vu le jour en France et en Europe, portés par des maîtres d'ouvrages publics tels des syndicats de rivières et d'autres acteurs locaux. Mais l'enjeu de la qualité de l'eau, et ceux de la prévention des inondations et de la lutte contre le changement climatique, nécessitent d'accélérer la réalisation de ces projets et de faire encore progresser les ambitions vers une restauration plus fonctionnelle des milieux.

Pour contribuer à cet objectif, la France souhaite créer un Centre national pour la restauration des rivières (CNRR) et adhérer au Centre européen pour la restauration des rivières (European Centre for River Restoration), comme cela est le cas dans plusieurs pays européens. Ce centre national favorisera la mise en réseau des acteurs de la restauration,

ainsi que la visibilité des actions menées sur le terrain. « *Cette mise en réseau pourrait amplifier les réseaux existants et les dynamiques régionales, en s'appuyant sur le travail déjà effectué par l'Onema, ce qui suppose de travailler sur la complémentarité et sur la valeur ajoutée de ce réseau* », a précisé Laurent Roy. Le CNRR devra également assurer le rôle de centre de ressources accessible à tous les acteurs concernés ou désirant se mobiliser. La journée du 1^{er} décembre a permis d'échanger sur les activités du futur centre national et sur les modalités de fonctionnement du réseau des acteurs de la restauration (cf. schéma page 2). Ce fut également l'occasion de découvrir davantage le rôle du centre européen et des centres nationaux existants en Europe, et ainsi de confirmer que la problématique de restauration des rivières n'est pas spécifique à la France.



Restauration du cours d'eau Eddleston sur le bassin de la Tweed, bassin candidat pour la Grande Bretagne au European Riverprize en 2015

© River restoration Center UK

Le centre européen : un inventaire d'outils et de stratégies

Pour aider au mieux le développement de projets de restauration des rivières, portés essentiellement au niveau local et régional, il est nécessaire de mettre en commun les connaissances et mettre en lumière les diverses expériences et approches de la restauration. En effet, sur cette thématique complexe et récente, pour promouvoir les bonnes pratiques, le partage est essentiel tant au niveau local que national ou international. Tel est l'objectif du réseau ECRR, créé en 1995 et rassemblant 13 centres nationaux, 800 adhérents individuels et une dizaine de partenaires, dont l'Onema. « Ce réseau propose [ou met à disposition] un inventaire d'outils et de stratégies, basé sur des retours d'expériences et des échanges d'informations que l'on peut trouver au niveau local mais difficilement. Chaque membre peut ainsi indiquer à un autre où trouver l'information la plus pertinente », a précisé Martin Janes, directeur du River Restoration Center au Royaume-Uni. Pour cela, l'ECRR s'appuie sur un site internet, des publications, des newsletters, des conférences internationales ou encore des groupes de travail thématiques.

Des structures nationales variées pour des objectifs communs

Actuellement, les centres nationaux présentent des formes juridiques diverses et variées. Un centre doit avant tout représenter un large éventail d'acteurs de la restauration des rivières (techniciens, chercheurs, experts...). En fonction de la forme de la structure et des moyens financiers disponibles, le nombre d'employés diffère également. Le centre du Royaume-Uni est ainsi une ONG indépendante où neuf personnes travaillent à temps plein, alors qu'en Finlande, il s'agit d'un petit institut de recherche appuyé par un groupe d'une dizaine de personnes réparties dans différentes structures (autorités régionales, conseil de direction des forêts, des associations de rivières...). Les objectifs et les activités de ces centres se rejoignent toutefois, ces derniers ayant comme priorité de faciliter la réalisation d'actions de restauration en diffusant la connaissance, en mettant en évidence les meilleures techniques, en favorisant la mise en réseau

ou en conseillant une diversité de maîtres d'ouvrage sur le terrain.

Des sites internet, des publications de retours d'expériences et de guides sont disponibles, et des séminaires professionnels, des ateliers thématiques ou encore des formations sont aussi proposés. Grâce au programme européen Restore Life+, le centre du Royaume-Uni a par exemple mis en ligne en 2013 le site internet RiverWiki qui présente 933 études de cas de restauration de rivières dans 31 pays. « N'importe qui peut y accéder, comme Wikipédia, et ajouter de l'information qui sera ensuite validée par un modérateur », a détaillé Martin Janes. Des visites techniques de sites sont par ailleurs organisées par les centres nationaux, dans leurs territoires respectifs mais également à l'étranger. « Cela nous donne l'opportunité de voir des réalisations intéressantes comme sur le Gave de Pau pour la migration des saumons ou en Allemagne où ils ont créé des habitats comme mesures compensatoires affichant de très bons résultats », a souligné Jukka Jormola du centre finlandais Syke.

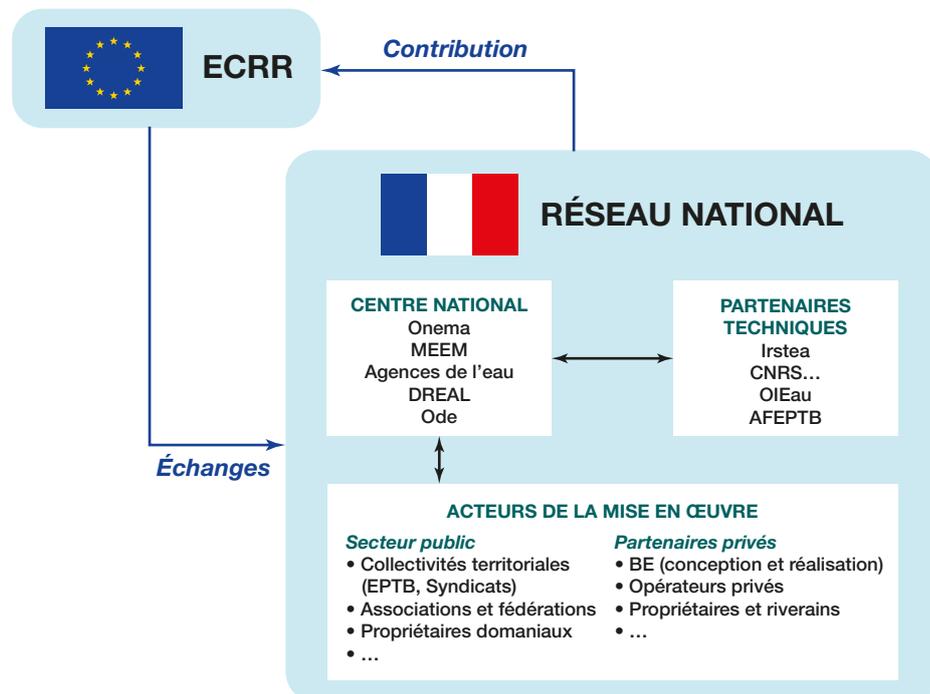
Mais avant de parvenir à diffuser ces informations et planifier ces événements, il a fallu, pour quelques centres créés dans les années 90, comme en Italie ou en Finlande, définir ce qu'était la « restauration des rivières », idée quasi-inexistante à cette époque et souvent mal comprise. Depuis les bases techniques se sont affirmées, et de plus nombreux projets ont pu voir le jour.

« Il existe désormais une véritable expérience européenne mais aussi française en termes d'actions de restauration », a indiqué Benoît

Terrier, chef de projet à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Dans l'Hexagone, de nombreuses structures locales, régionales ou nationales travaillent sur cette thématique, et les projets de restauration des rivières se sont multipliés depuis 2010. En effet, un des objectifs des Sdage 2010-2015 est de préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques. La création du CNRR est essentielle pour accélérer le développement de ces actions. Il devrait être constitué de plusieurs entités opérantes : l'Onema, les agences de l'eau, les DREAL, le ministère chargé de l'écologie et les Offices de l'Eau (ODE) dans les départements d'outre-mer. Le centre national, les partenaires techniques et scientifiques (Irstea, CNRS, OIEau...) ainsi que les acteurs de la mise en œuvre, qu'ils soient du secteur public (collectivités, associations, fédérations...) ou privés (bureaux d'études, propriétaires, riverains...), composeront ainsi le réseau national pour la restauration des rivières (voir le schéma ci-dessous).

Des attentes partagées et des actions déjà amorcées

Les acteurs du futur réseau national ont exprimé lors de la journée leurs attentes avec en premier lieu, la mise à disposition de ressources (retours d'expériences, guides, outils...) sur un site internet dédié à la restauration, bien structuré. La recherche des ressources devrait être facilitée grâce à un moteur de recherche,



Mathilde André, Présidente de l'association Demain Deux Berges

L'association a pour rôle de fédérer, d'animer, de former et d'informer un réseau de techniciens. Cela passe par un forum de discussions réservé aux adhérents ou via l'organisation de journées techniques d'échanges portant sur des thématiques que nous font remonter les adhérents. Nous avons également développé une collaboration avec quatre autres groupes régionaux, appelée Réseaux rivière, qui se rejoignent sur un objectif commun promouvoir une gestion globale et durable des milieux aquatiques et de l'eau. Le Réseau rivière répond à des besoins techniques et pragmatiques des acteurs de terrains sur tous les sujets liés à leur métier, et pas uniquement sur la restauration des milieux aquatiques.

comprenant également des informations en français venant d'autres pays. Le CNRR devra en effet envisager le meilleur moyen de favoriser le partage des informations disponibles en anglais afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Outre le site internet, des séminaires techniques, des journées d'échanges ou des formations en ligne devront être proposées. Sur l'aspect juridique, tel que la gestion du foncier par exemple, les acteurs de la restauration souhaitent également que le CNRR apporte une réponse à leurs besoins par une veille juridique notamment de la jurisprudence, voire par un accompagnement basé sur du conseil à la conduite des projets.

Avoir des retours d'expériences sur la mise en œuvre d'actions détaillant le volet sciences humaines et sociales ou comprenant des évaluations des bénéfices écologiques ou

socio-économiques a par ailleurs été souvent mentionné comme un besoin essentiel au cours des échanges. « *Le suivi et l'évaluation de projets de restauration sont toutefois des domaines relativement jeunes* », a précisé Pierre Mangeot, chargé d'études à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ajoutant qu'il y a également « *une émergence de la socio-économie de la restauration dont les premiers éléments d'analyse sont également récents* ». Il reste donc beaucoup à faire sur ces questions, à la fois en termes d'acquisition de connaissances mais aussi et surtout de diffusion de l'information vers les acteurs de la restauration.

Pour répondre à une partie de ces besoins, le centre pourra s'appuyer sur des bases solides et existantes. Ainsi, pour la fonction de centre de ressources, le CNRR peut compter sur le travail de diffusion de la connaissance et d'animation amorcé par certains opérateurs sur cette thématique, notamment l'Onema et les agences de l'eau. Sur les sites internet de ces derniers, plusieurs pages web sont consacrées à la restauration des rivières (voir Pour en savoir plus). Des guides, manuels et études sur les meilleures pratiques ont également été publiés, ainsi que le recueil d'expériences sur l'hydromorphologie qui rassemble des fiches et 90 exemples d'opérations.



Concertation sur le terrain entre partenaires



Visite du projet de restauration de la morphologie sur l'Ouine avec River restoration Center de GB, l'Onema, le Syndicat des sources de la Sèvre et l'EPTB Sèvre Nantaise

La nécessité d'impliquer les réseaux d'acteurs existants

Pour enrichir les connaissances à mettre à disposition et étoffer le réseau national, le CNRR devra s'appuyer sur les réseaux d'acteurs existants, notamment régionaux et locaux. Des associations comme Demain Deux Berges qui fédère une centaine de professionnels de la gestion des milieux aquatiques dans le bassin Adour Garonne, ont un rôle prépondérant à jouer dans la remontée des informations. L'Association française des EPTB (AFEPTB), qui regroupe 29 groupements de collectivités, dont 27 EPTB pilotant diverses actions de restauration des rivières (études et programmation, animation, maîtrise d'ouvrage) est un autre exemple d'association pouvant contribuer au CNRR. « *L'AFEPTB via son rôle de Pôle-relais pourra d'une part alimenter le CNRR par les divers travaux qu'elle mène avec ses membres et ses partenaires, et d'autre part pourra transmettre les besoins analysés relatifs à cette thématique pour définir les moyens communs à développer pour y répondre* », a souligné Catherine Gremillet, directrice de l'AFEPTB.

Un fort travail d'animation sera aussi nécessaire de la part du centre national pour prendre en compte les besoins locaux (en lien avec les réseaux régionaux) et faire redescendre les informations.

Afin d'échanger au mieux avec ces réseaux d'acteurs et d'identifier les compétences et les complémentarités, une proposition a été faite de mettre en place un annuaire. Ce document devra être organisé par structure et compétences (technique, socio, juridique...), mais aussi par typologie (maîtres d'ouvrage, financeurs, acteurs de terrain), tout en affichant si possible des liens vers les retours d'expériences concernés.

Paul Michelet, Directeur général de l'Onema

Dans la politique de l'eau, le sujet de la réduction des pollutions n'est pas remis en question, à la différence de la restauration des rivières où il existe un questionnement permanent sur la nécessité et le but de ces opérations. Dans le cadre du CNRR, il y a donc un grand besoin de développer de la capacité de conviction des acteurs impliqués dans les projets ainsi que les personnes bénéficiaires. Il faut apporter des éléments de démonstration sur le volet environnemental, mais aussi sur les volets social et économique. Les opérations de restauration devant s'insérer dans des projets de territoires, la mise en avant de ces trois dimensions est importante. Il faut également réussir à transférer la connaissance, dans le sens de la capitalisation et de la rediffusion des expériences.

Sensibiliser et concilier : une attente forte

Le CNRR aura aussi à développer un fort volet « Communication » en fournissant des argumentaires appropriés selon les publics visés. Les intérêts économiques, sociaux et écosystémiques des actions de restauration doivent notamment être consolidés et mis en avant pour sensibiliser les citoyens et les élus.

Des films, des maquettes et des argumentaires seront à décliner selon la cible, afin de mettre en lumière les bénéfices de telles actions. « *Ce qui ressort est le besoin de convaincre, c'est un fondement de ce domaine. Il n'y a pas d'obligations réglementaires à restaurer les rivières* », a appuyé Pierre Mangeot. Pour Benoit Terrier, « *il faut définir comment parler aux élus et les décideurs pour les convaincre de s'engager dans ce type de projet, mais également au grand public pour aller vers une meilleure appropriation des enjeux à l'échelle locale* ». Enfin, un des derniers rôles attendus du CNRR est de contribuer à la conciliation des politiques publiques, « *il serait souhaitable que le centre national aide à la cohérence des différentes politiques nationales d'aménagement, que ce soit pour la restauration des milieux aquatiques, la prévention des inondations, la production d'énergie, la gestion de la ressource ou les aides agro-environnementales...* », a estimé Mathilde André, présidente de l'association Demain Deux Berges.

Alby Schmitt, Directeur adjoint de la direction de l'eau et de la biodiversité, MEEM

La restauration des cours d'eau est une priorité environnementale, et aussi réglementaire au regard notamment de la DCE. Dans ce domaine, il faut accélérer, réussir à changer notre regard et notre façon d'appréhender les problèmes. Pour « accélérer », les acteurs doivent faire preuve d'audace et sortir des sentiers battus. Ils devront réfléchir à de nouvelles logiques, identifier les meilleures techniques disponibles et multiplier leurs applications sur le terrain. Ces projets ne doivent par ailleurs pas seulement s'inscrire dans les politiques environnementales, mais aussi dans celles d'aménagement, d'infrastructures, d'énergie ou encore de prévention des risques. Aujourd'hui, les conditions sont favorables. L'instauration de la compétence obligatoire de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, Gemapi, au niveau des collectivités locales va permettre d'identifier et de structurer les maîtrises d'ouvrage. Des financements relativement importants et incitatifs sont prévus par les programmes des agences de l'eau sur ce domaine. De plus, il est à rappeler que l'Onema, et demain l'AFB, est le catalyseur de cette démarche auprès de tous les partenaires, publics et privés.

À l'issue de la journée, outre la reconnaissance unanime de l'intérêt d'un centre français pour la restauration des rivières et des actions déjà engagées en ce sens, des objectifs prioritaires à atteindre en 2016 ont été identifiés :

Le premier est de mettre en visibilité le centre national pour faire connaître ses missions et les outils existants et assurer une animation auprès des acteurs de la restauration.

Le deuxième consiste à consolider le réseau national grâce à la participation des relais d'acteurs existants: mettre en place, avec ces têtes de réseaux, une charte convenant des principes de mise en commun et d'échanges. ■

Pour en savoir plus

Les présentations de la journée d'échanges sont accessibles sur ce site internet : <http://www.onema.fr/journee-d-echanges-CNRR>

Les pages web dédiées à la restauration hydromorphologique des cours d'eau : <http://www.onema.fr/Preserver-et-restauration-hydromorphologie-et-la-continuite-des-cours-d-eau>

Site internet de ECRR : <http://www.ecrr.org>

Organisation de la journée

Josée Peress, Jean-Michel Cardon, direction du contrôle des usages et de l'action territoriale

Andrea Goltara, Directeur du Centre italien pour la restauration des rivières, CIRF

Les premières années du CIRF, né en 1999, portaient essentiellement sur la définition de ce que représente la restauration des rivières. Un groupe de travail multidisciplinaire s'est réuni pendant près d'un an pour coécrire les lignes directrices de cette approche. Les années suivantes, par rapport à d'autres pays, le soutien (soutien ?) politique à la restauration est resté faible en Italie, ce qui nous a poussés à entreprendre un lobbying plus important au niveau national et régional. Encore aujourd'hui, le CIRF est plus souvent appelé à stopper la dégradation – qu'il s'agisse de production hydroélectrique ou de protection contre les crues – qu'à travailler sur des cas concrets de restauration. Cependant, le développement (rôle de « centre »), le partage et la dissémination (rôle de « réseau ») de bonnes pratiques sur la définition, la réalisation et le suivi d'actions de restauration restent les principaux buts du CIRF. Pour les atteindre, l'interaction sur des sujets similaires avec d'autres pays est de très grande importance.

LES
Rencontres
 DE L'ONEMA



Directeur de publication : Paul Michelet
 Coordination : Josée Peress (direction contrôle des usages et de l'action territoriale) et Claire Roussel (délégation à l'information et à la communication)
 Rédaction : Clément Cygler
 Secrétariat de rédaction : Béatrice Gentil (délégation à l'information et à la communication)
 Maquette : Éclats Graphiques
 Réalisation : www.kazoar.fr
 Impression : IME by estimprim
 Impression sur papier issu de forêts gérées durablement.
 Onema : 5 square Félix Nadar - 94300 Vincennes
 Disponible sur : <http://www.onema.fr/Les-rencontres-de-l-Onema>

